

LA GAZETTE DES CAPELLOREMYENS

Mars - Avril 2022 www.lachapellesaintremy.fr

Fermetures mairie et agence postale : La mairie et l'agence postale seront fermées le samedi 26 mars, le samedi 9 avril, le samedi 16 avril et le samedi 23 avril.

Elections présidentielles : Les scrutins des élections présidentielles se dérouleront le dimanche 10 avril et le dimanche 24 avril. Le bureau de vote se tiendra à la salle des fêtes et sera ouvert de 8h00 à 19h00.

Messe : Une messe sera célébrée le dimanche 24 avril à 11h00 dans l'église de La Chapelle.

Course cycliste, appel aux bénévoles : Le 6 juin (lundi de Pentecôte) se déroulera la course cycliste, nous recherchons des commissaires pour gérer la circulation et assurer la sécurité dans les carrefours. Ces personnes peuvent se faire connaître en mairie, il faut être titulaire du permis de conduire. Renseignements en mairie (02 43 93 46 12)

Comité des fêtes, bric à brac :



**LA CHAPELLE
SAINT REMY**

Parking Salle
Camille St Saëns

DIMANCHE 3 AVRIL

bric-a-brac



Masque et Pass Sanitaire

OBLIGATOIRE



-Restauration et buvette sur place

-Tel : 06.59.47.25.99 / 06.13.19.87.50

-Mail : cdflachapellestremy@gmail.com

Vide maison : Un vide maison se tiendra à La Petite Garlandière, 1357 rue des Lilas à La Chapelle Saint Rémy le samedi 19 et le dimanche 20 mars. Renseignements au 06.59.47.25.99

Permanences déchets verts : Permanences dépôt des déchets verts **le samedi 19 mars de 10h à 12h**. Les déchets verts et uniquement les déchets verts (tonte, déchets de taille, herbe, fleurs abîmées, petit bois...) pourront être déposés sur la plateforme lors des permanences. L'accès se fera par la rue des cyclamens, la Meaulerie... chemin plus carrossable que celui dans le bois derrière le stade (actuellement abîmé par des travaux forestiers). Nous vous demandons juste de remplir un formulaire et de le signer. Nous rappelons que ce service est réservé aux habitants de La Chapelle Saint Rémy, que le volume déposé soit raisonnable (nous contacter en cas de doute) et qu'il s'agit uniquement de déchets verts. Les déchets déposés seront valorisés, le bois de taille sera broyé, les déchets verts compostés... Alors nous vous attendons samedi dès 10h. Prochaine date : Le samedi 2 avril.



Conseil municipal jeunes : Le session d'installation s'est déroulée le mercredi 23 février en présence de Mr Grelier, député.

La prochaine séance de travail est programmée le mercredi 23 mars à 14h00.



Nouvelles entreprises :



F'B' AUTO MOTO

VENTE DE PIÈCES DÉTACHÉES AUTO MOTO
ET VENTE DE VÉHICULES D'OCCASION
RÉPARATION TOUTES MARQUES

HORAIRES

8H00-12H00 14H00-19H00 DU LUNDI AU SAMEDI

06 73 66 37 68 FBAUTOMOTO72@GMAIL.COM
LIEU DIT LA PETIT MÉTAIRIE 72160 LA CHAPELLE ST REMY

Prothésiste ongulaire

Angélique Muller
38 rue des Lilas
La Chapelle saint Rémy 72160
0618425723

Ouverte du Lundi au vendredi 9h30/18h30
Samedi 10h/17h

Instagram/ facebook: [angye.nails](#)
email: angye72@hotmail.fr

Angye.Nails



Procuration élections présidentielles, scrutins des 10 et 24 avril 2022 : Le premier tour de l'élection présidentielle aura lieu le dimanche 10 avril 2022. Si vous ne pouvez pas être présent dans votre commune le jour J, pas de panique. Nouveauté cette année, il est possible de donner procuration à un électeur qui n'est pas dans le même commune que vous.

Comment faire sa procuration ?

Etape 1 : Effectuez dans un premier temps votre demande de procuration en ligne sur le site maprocuration.gouv.fr

Etape 2 : Déplacez-vous au commissariat, à la gendarmerie ou au consulat pour faire vérifier votre identité et valider votre procuration.

Etape 3 : Une fois que vous avez reçu la confirmation par courriel que votre procuration est valide, informez votre mandataire qu'il pourra se rendre dans votre bureau de vote pour voter à votre place.

Etape 4 : Vous serez informé par courriel dès que votre procuration est acceptée.

Combien de temps est valable une procuration ? Vous avez trois possibilités s'agissant de la durée de validité de votre procuration. Vous pouvez donner procuration pour :

-la ou les prochaine(s) élection(s) nationale(s) : Vous devez préciser si la procuration est valable pour le premier tour, pour le second tour ou pour les deux tours.

-une période donnée (allant de 1 mois minimum à 1 an maximum)

-une autre élection.